

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À L'ADIL 91 ET AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET LA CONVENTION DE MISE EN ŒUVRE DES PERMANENCES

Siège social : Orsay

Nombre de délégués en exercice	:	77
Présents	:	61
Présents et représentés	:	71
Votants	:	70

Le mercredi 10 mai 2017, le Conseil Communautaire dont les membres ont été légalement convoqués par lettre le 04 mai 2017, s'est réuni à 20h30, sous la présidence de M. BOURNAT, à ORSAY, salle du Conseil communautaire.

DELEGUES PRESENTS

Mme. Brigitte	PUECH	Commune de Ballainvilliers
M. Jean-François	VIGIER	Commune de Bures-sur-Yvette
Mme. Irène	BESOMBES	Commune de Bures-sur-Yvette
M. Jean-Paul	BENEYTOU	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Fabienne	GERARD	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Patricia	VINCENT	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Geneviève	BESSE	Commune de Epinay-sur-Orge
M. Michel	BOURNAT	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Yann	CAUCHETIER	Commune de Gif-sur-Yvette
M. François	ROMAIN	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Jean-Luc	VALENTIN	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Franck	GAUDART	Commune de Gometz-le-Châtel
M. Francisque	VIGOUROUX	Commune d'Igny
M. Frédéric	DURO	Commune d'Igny
Mme. Patricia	LECLERCQ	Commune d'Igny
M. Jean-Pierre	MEUR	Commune de la Ville du Bois
Mme. Anne	BERCHON	Commune de la Ville du Bois
Mme. Françoise	MARHUENDA	Commune des Ulis
M. Paul	LORIDANT	Commune des Ulis
M. Jean	ROZNOWSKI	Commune des Ulis
M. François	PELLETANT	Commune de Linas
Mme. Sandrine	GELOT	Commune de Longjumeau
M. Rémi	BETIN	Commune de Longjumeau
M. Gilles	GOBRON	Commune de Longjumeau
M. Jacques	LEPELTIER	Commune de Longjumeau

Délibération n° 2017-111

M. Olivier	SEGBO	Commune de Longjumeau
M. Olivier	THOMAS	Commune de Marcoussis
Mme. Catherine	DELAITRE	Commune de Marcoussis
M. Vincent	DELAHAYE	Commune de Massy
Mme. Michèle	FRERET	Commune de Massy
M. Dawari	HORSFALL	Commune de Massy
M. Bernard	LAFFARGUE	Commune de Massy
M. Mustapha	MARROUCHI	Commune de Massy
M. Serge	MORONVALLE	Commune de Massy
Mme. Elisabeth	PHLIPPOTEAU	Commune de Massy
M. Claude	PONS	Commune de Montlhéry
Mme. Isabelle	KLJAJIC	Commune de Montlhéry
M. Paul	RAYMOND	Commune de Nozay
M. David	ROS	Commune d'Orsay
Mme. Marie-Pierre	DIGARD	Commune d'Orsay
M. Raymond	RAPHAEL	Commune d'Orsay
Mme. Michèle	VIALA	Commune d'Orsay
M. Grégoire	de LASTEYRIE	Commune de Palaiseau
M. Gilles	CORDIER	Commune de Palaiseau
M. Pierre	COSTI	Commune de Palaiseau
Mme. Chrystel	LEBOEUF	Commune de Palaiseau
Mme. Véronique	LEDOUX	Commune de Palaiseau
M. Hervé	PAILLET	Commune de Palaiseau
M. Michel	ROUYER	Commune de Palaiseau
M. Christian	PAGE	Commune de Saclay
M. Stéphane	BAZILE	Commune de Saux-les-Chartreux
M. François	HILLION	Commune de Vauhallan
M. Thomas	JOLY	Commune de Verrières-le-Buisson
Mme. Véronique	CHATEAU-GILLE	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Gérard	DOSSMANN	Commune de Verrières-le-Buisson
Mme. Caroline	FOUCAULT	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Dominique	FONTENAILLE	Commune de Villebon-sur-Yvette
M. Patrick	BATOUFFLET	Commune de Villebon-sur-Yvette
M. Igor	TRICKOVSKI	Commune de Villejust
M. Patrice	GILBON	Commune de Villiers-le-Bâcle
M. Richard	TRINQUIER	Commune de Wissous

DELEGUES ABSENTS REPRESENTES

M. Christian LECLERC donne pouvoir à Mme. Brigitte PUECH

Mme. Martine CINOSI-GIRARD donne pouvoir à M. Jean-Paul BENEYTOU
 M. Guy MALHERBE donne pouvoir à Mme. Geneviève BESSE
 Mme. Michèle DESCAMPS donne pouvoir à M. Jean ROZNOWSKI
 Mme. Ouiam HAMMAN donne pouvoir à Mme. Françoise MARHUENDA
 Mme. Florence LORTON donne pouvoir à M. Rémi BETIN
 M. Pierre OLLIER donne pouvoir à Mme. Michèle FRERET
 Mme. Sylvianne RICHARDEAU donne pouvoir à M. Bernard LAFFARGUE
 Mme. Michelle CHENIAUX donne pouvoir à M. Hervé PAILLET
 M. Pierre-Alexandre MOURET donne pouvoir à M. Francisque VIGOUROUX

DELEGUES ABSENTS

Mme. Rafika	REZGUI	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Sonia	DAHOU	Commune des Ulis
M. Babacar	FALL	Commune des Ulis
Mme. Hella	KRIBI-ROMDHANE	Commune de Massy
Mme. Bouchra	LAOUES	Commune de Massy
M. Nicolas	SAMSOEN	Commune de Massy

DELEGUES QUI N'ONT PAS PRIS PART AUX VOTES

M. Claude	PONS	Commune de Montlhéry
-----------	------	----------------------

Secrétaire de séance : Monsieur Michel ROUYER

**Objet : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À L'ADIL 91 ET AUTORISATION
DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET LA
CONVENTION DE MISE EN ŒUVRE DES PERMANENCES**

Le Conseil Communautaire,

Sur rapport de M. Claude PONS.

VU le Code général des collectivités ;

VU le Code de la construction et de l'habitation définissant les missions des agences départementales sur le logement, notamment l'article L.366 ;

VU les statuts de l'association Agence Départementale d'Information pour le Logement de l'Essonne (ADIL91) ;

VU les projets de conventions de partenariat et de mise en œuvre de permanences avec l'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement en Essonne (ADIL91) ;

CONSIDERANT que la promotion de l'accès au Droit correspond aux orientations et objectifs prioritaires des contrats de ville de la Communauté Paris-Saclay ;

CONSIDERANT l'intérêt pour les habitants et professionnels de la Communauté Paris-Saclay de disposer des services d'informations et de conseils juridiques, financiers et fiscaux dans les domaines du logement et de l'habitat ;

CONSIDERANT la vocation de l'ADIL91 à informer le public sur le domaine du logement et de l'habitat de manière objective, neutre et gratuite ;

CONSIDERANT l'avis de la commission n°1 « Aménagement et Attractivité territoriale, PLH et logement, Gens du voyage, Numérique et Urbanisme » du 9 mars 2017 ;

APRES EN AVOIR DELIBERE ;

A la majorité absolue des suffrages exprimés,

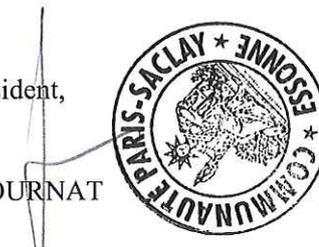
1. APPROUVE les termes des conventions de partenariat et de mise en œuvre de permanences avec l'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement en Essonne (ADIL91) ci-annexées ;
2. DECIDE d'attribuer une subvention de 29 345 euros, correspondant à la participation financière de la Communauté Paris-Saclay aux services de l'association pour un montant de 19 345 euros, ainsi que 10 000 euros correspondant à la mise en œuvre de permanences spécifiques sur le territoire ;
3. AUTORISE le Président à signer les conventions d'objectifs et de mise en œuvre de permanences ;

Délibération n° 2017-111

4. DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'année concernée, fonction, chapitre et article nécessaires.

Fait et délibéré le mercredi 10 mai 2017
Extrait conforme à l'original

Le Président,
Michel BOURNAT



ADOPTÉE par (70 VOIX)

70 POUR : Mme. Brigitte PUECH, M. Jean-François VIGIER, Mme. Irène BESOMBES, M. Christian LECLERC, M. Jean-Paul BENEYTOU, Mme. Martine CINOSI-GIRARD, Mme. Fabienne GERARD , Mme. Patricia VINCENT, M. Guy MALHERBE, Mme. Geneviève BESSE, M. Michel BOURNAT, M. Yann CAUCHETIER, M. François ROMAIN, M. Jean-Luc VALENTIN, M. Franck GAUDART, M. Francisque VIGOUROUX, M. Frédéric DURO, Mme. Patricia LECLERCQ, M. Jean-Pierre MEUR, Mme. Anne BERCHON, Mme. Françoise MARHUENDA, Mme. Michèle DESCAMPS, Mme. Ouïam HAMMAN, M. Paul LORIDANT, M. Jean ROZNOWSKI, M. François PELLETANT, Mme. Sandrine GELOT, M. Rémi BETIN , M. Gilles GOBRON, M. Jacques LEPELTIER, Mme. Florence LORTON, M. Olivier SEGBO, M. Olivier THOMAS, Mme. Catherine DELAITRE, M. Vincent DELAHAYE, Mme. Michèle FRERET, M. Dawari HORSFALL, M. Bernard LAFFARGUE, M. Mustapha MARROUCHI, M. Serge MORONVALLE, M. Pierre OLLIER , Mme. Elisabeth PHLIPPOTEAU, Mme. Sylvianne RICHARDEAU, Mme. Isabelle KLJAJIC, M. Paul RAYMOND, M. David ROS, Mme. Marie-Pierre DIGARD, M. Raymond RAPHAEL, Mme. Michèle VIALA, M. Grégoire de LASTEYRIE, M. Gilles CORDIER, Mme. Michelle CHENIAUX, M. Pierre COSTI, Mme. Chrystel LEBOEUF, Mme. Véronique LEDOUX, M. Hervé PAILLET, M. Michel ROUYER, M. Christian PAGE, M. Pierre-Alexandre MOURET, M. Stéphane BAZILE, M. François

Délibération n° 2017-111

HILLION, M. Thomas JOLY, Mme. Véronique CHATEAU-GILLE, M. Gérard DOSSMANN, Mme. Caroline FOUCAULT, M. Dominique FONTENAILLE, M. Patrick BATOUFFLET, M. Igor TRICKOVSKI, M. Patrice GILBON, M. Richard TRINQUIER

0 CONTRE :

0 ABST. :

Pas pris part au vote : M. Claude PONS

ID Télétransmission : 091-200056232 - 20170510 - 1mc 120773- DE

Date AR Préfecture : 15/5/2017